

# LE LABEL EFA : ÉCOLE FRANÇAISE D'AVIRON

## OBJECTIFS

- PROMOUVOIR UN RÉSEAU DE QUALITÉ
- COMMUNIQUER SUR LES CAPACITÉS D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES CLUBS
- VALORISER LES CLUBS LES MIEUX STRUCTURÉS



## LES LABELS, POUR QUI ? POUR QUOI ?

La démarche de labellisation de la FFA a été conçue pour promouvoir le plus grand nombre de clubs affiliés qui s'engagent dans une démarche de qualité, tant du point de vue de la structuration que du développement.

### LE PRATIQUANT

Les labels l'informe des activités et des prestations proposées par les structures  
Les labels lui garantissent une qualité d'accueil, de pratique et d'encadrement

### LE CLUB

Il bénéficie de l'image du réseau et des outils de communication  
Il accède à des objectifs de structuration et de développement

### LA FÉDÉRATION

Elle fédère un réseau et assure la promotion de l'aviron à travers celui-ci

### LES INSTANCES EXTÉRIEURES

Elles bénéficient de critères objectifs validés par les instances régionales et nationales de la fédération pour accompagner les clubs dans leur développement et leur attribuer des aides matérielles et/ou financières.

## DES EXIGENCES COMMUNES

La démarche de labellisation est un acte volontaire qui engage tous les clubs labellisés sur des exigences communes :

- Être membre de la FFA ou agréé par la ligue pour les structures saisonnières,
- Disposer d'une infrastructure d'accueil et de matériel adapté au public accueilli,
- Suivre les préconisations de la FFA en matière de sécurité,
- Disposer d'un encadrement qualifié, professionnel et/ou bénévole,
- Appliquer la pédagogie fédérale, faire passer et délivrer les brevets de rameurs,
- Communiquer lisiblement sur les activités et prestations proposées.

## 5 LABELS DISTINCTS



## 5 LABELS DISTINCTS



### Label EFA

Structure affiliée recensant plus de 20 licenciés A, U, D90/30/7, I ou BF.

Dans cette école, le rameur peut :

Passer tous les brevets de rameur (sauf l'option Eaux intérieures - compétition) tout au long de l'année.

### Label EFA 1 étoile

Structure affiliée recensant plus de 60 licenciés A, U, D90/30/7, I ou BF dont 40 annuelles.

Dans cette école, le rameur peut :

Passer tous les brevets de rameur (sauf l'option Eaux intérieures - compétition) tout au long de l'année.

### Label EFA 2 étoiles

Structure affiliée recensant plus de 90 licenciés A, U, D90/30/7, I ou BF dont 60 annuelles.

Dans cette école, le rameur peut :

Passer tous les brevets de rameur tout au long de l'année.

Venir ramer avec son établissement scolaire.

Se former pour participer à des compétitions et à des randonnées.

Valider la partie pédagogique de sa formation de cadre fédéral (initiateur et éducateur).

### Label EFA 3 étoiles

Structure affiliée recensant plus de 120 licenciés A, U, D90/30/7, I ou BF dont 90 annuelles.

Dans cette école, le rameur peut :

Passer tous les brevets de rameur tout au long de l'année.

Venir ramer avec son établissement scolaire ou avec tout autre groupe quelque soit sa nature.

S'entraîner et participer à des championnats nationaux et à plusieurs randonnées du circuit Randon'Aviron.

Valider la partie pédagogique de sa formation de cadre fédéral (initiateur, éducateur et entraîneur toutes pratiques confondues (eaux intérieures, mer, indoor, banc fixe)).

### Label EFA Saisonnier

Structure affiliée ou structure sous convention avec une ligue s'engageant à recenser plus de 200 pratiquants au cours de la saison estivale.

Dans cette école, le rameur peut :

Passer tous les brevets de rameur d'aviron de niveau 1 et 2.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CRITÈRES

Des critères basés sur un bilan quantitatif de la saison sportive écoulée (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août)

Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>un nombre de licenciés (A, U, D90/30/7, I et BF) dont un minimum de licenciés annuels (A, U, I et BF).</li> </ul>
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les clubs doivent faire passer les brevets de rameur et permettre aux pratiquants de faire l'acquisition des livrets de rameur.</li> <li>Un certain nombre de brevets doivent avoir été délivrés au cours de cette saison.</li> </ul> <p><b>ATTENTION :</b> Les brevets doivent être saisis sur la licence du pratiquant avant le 31 octobre pour la saison précédente, via l'intranet fédéral, de ce fait seuls les brevets délivrés aux licenciés A, U, D90/30/7 ou BF sont comptabilisés.</p>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les clubs doivent justifier de certaines activités proposées.</li> </ul> <p><b>ATTENTION :</b> Les critères sont différents en fonction du label convoité et certains sont facultatifs</p>

Situation du club en matière de conditions d'accueil et de pratique

Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les diplômes professionnels et fédéraux obtenus par les licenciés sont inscrits par la FFA sur leur licence, via l'intranet fédéral.</li> <li>Au moment de la demande du label, le n° de licence des cadres qualifiés participant à l'encadrement de l'école est renseigné.</li> </ul> <p><b>ATTENTION :</b> Tous les cadres qualifiés de l'école doivent être titulaires de la licence A ou U au moment de la demande de labellisation.</p>
Pédagogie	<p><b>CRITÈRES À REMPLIR À PARTIR DU LABEL 2 ÉTOILES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Des cadres doivent être inscrits sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue. Les tuteurs fédéraux sont chargés de valider les séances pédagogiques des formations initiateur et éducateur, certains d'entre eux sont désignés pour valider une partie de la formation entraîneur fédéral (mer ou eaux intérieures). Cette liste est établie en début de saison par le coordonnateur de formation de la ligue et mise en ligne sur le site internet de la FFA.</li> <li>Les diplômes d'arbitre obtenus par les licenciés sont inscrits par la FFA sur leur licence, via l'intranet fédéral.</li> </ul> <p><b>ATTENTION :</b> Les tuteurs fédéraux et les arbitres doivent être titulaires de la licence A ou U au moment de la demande de labellisation.</p>
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le matériel recensé doit être en parfait état de fonctionnement.</li> </ul>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les différents éléments imposés doivent permettre une pratique sécurisée.</li> </ul>
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les pratiquants doivent pouvoir obtenir facilement et régulièrement des informations sur les prestations proposées.</li> </ul> <p><b>ATTENTION :</b> Des contrôles pourront être effectués dans l'année afin d'évaluer si les outils de communication fonctionnent correctement et si des réponses sont apportées aux demandes de renseignements.</p>
Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le club doit mettre en valeur le label École Française d'Aviron par tous les moyens à sa disposition.</li> <li>L'information au public doit être claire, précise et d'actualité. Elle doit mentionner au minimum tarifs, prestations, jours et heures d'ouverture.</li> </ul>
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des périodes et horaires d'ouverture de l'école sont précisés pour chaque label.</li> <li>Différents publics doivent être accueillis en fonction du label.</li> </ul> <p><b>ATTENTION :</b> Les dates et heures d'ouverture ainsi que les publics pouvant être accueillis doivent apparaître clairement sur les documents d'information et sur le site internet de la structure pour les écoles 3 étoiles.</p>
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les prestations proposées sont différentes en fonction du label.</li> </ul> <p><b>ATTENTION :</b> Les prestations doivent apparaître clairement dans les documents d'information.</p>

# LABEL EFA

## Bilan d'activité du club du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de la saison écoulée

### Critères du LABEL

	Critères du LABEL
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>• 20 licenciés A, U, D90/30/7, I ou BF</li></ul>
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 brevets de niveau 2</li></ul>

## Situation du club en matière de conditions d'accueil et de pratique

### Critères du LABEL

	Critères du LABEL
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 éducateur fédéral</li><li>• 1 initiateur fédéral</li></ul>
Matériel	<ul style="list-style-type: none"><li>• 12 sièges en couple</li></ul>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 bateau à moteur équipé</li><li>• Respect du règlement de sécurité de la FFA</li></ul>
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 vestiaire</li><li>• 1 douche</li><li>• Toilettes</li><li>• Téléphone/répondeur</li><li>• Utilisation de l'adresse e-mail fédérale</li></ul>
Information	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présence de la signalétique du label (drapeau, plaque...)</li><li>• Tableau d'information pour le public</li><li>• Fléchages d'accès</li></ul>
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture de l'école au minimum 2 créneaux par semaine</li></ul>
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"><li>• Passage des brevets du rameur (en fonction du milieu) hors option Eaux intérieures - compétition</li></ul>

## LABEL EFA 1 ÉTOILE

### Bilan d'activité du club du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de la saison écoulée

	Critères du LABEL
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 licenciés A, U, D90/30/7, I ou BF dont 40 licenciés annuels (A, U, I ou BF)</li> </ul>
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 brevets de niveau 2</li> <li>• 2 brevets de niveau 3</li> </ul>

### Situation du club en matière de conditions d'accueil et de pratique

	Critères du LABEL
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 diplôme d'État (BE, BP, DE ou DES, EPMSp) <b>ou</b> 1 entraîneur fédéral homologué <b>ou</b> 1 CQP ou EPMSp CQP (responsable pédagogique)</li> <li>• 1 éducateur fédéral</li> <li>• 1 initiateur fédéral</li> </ul>
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 sièges en couple</li> <li>• 4 sièges en pointe</li> <li>• 10 bateaux individuels dont 2 skiffs ou solos mer</li> <li>• 1 ergomètre</li> </ul>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 bateau à moteur équipé</li> <li>• 1 téléphone accessible en permanence dans l'école</li> <li>• Respect du règlement de sécurité de la FFA</li> </ul>
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vestiaire homme</li> <li>• Vestiaire femme</li> <li>• Douche</li> <li>• Toilettes</li> <li>• Téléphone/répondeur</li> <li>• Utilisation de l'adresse e-mail fédérale</li> </ul>
Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de la signalétique du label (drapeau, plaque...)</li> <li>• Tableau d'information pour le public</li> <li>• Mise à disposition d'un dépliant de renseignements sur les activités du club</li> <li>• Fléchages d'accès</li> </ul>
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil de groupes et d'individuels pour la découverte, l'initiation et le perfectionnement</li> <li>• Ouverture de l'école 10 mois/an, <b>dont juillet ou août</b></li> <li>• Ouverture de l'école mercredi après-midi, samedi matin ou après-midi et dimanche matin</li> </ul>
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage de tous les brevets du rameur (en fonction du milieu) hors option Eaux intérieures - compétition</li> </ul>

## LABEL EFA 2 ÉTOILES

### Bilan d'activité du club du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de la saison écoulée

Critères du LABEL	
Effectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 90 licenciés A, U, D90/30/7, I, BF, dont 60 licenciés annuels (A, U, I ou BF)</li> <li>• Signature d'une convention scolaire et recensement de scolaires (au moins 2)</li> </ul>
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 brevets de niveau 2</li> <li>• 5 brevets de niveau 3</li> </ul>
Activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 1 rameur du club doit avoir participé à 1 randonnée labellisée</li> </ul>

Le club a la possibilité de ne remplir que deux de ces critères sur les trois.

### Situation du club en matière de conditions d'accueil et de pratique

Critères du LABEL	
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 diplôme d'État (BE, BP, DE ou DES, EPMS)</li> <li>• 2 éducateurs fédéraux</li> <li>• 2 initiateurs fédéraux</li> </ul>
Pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 des cadres est inscrit sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue</li> </ul>
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 sièges</li> <li>• Dont 4 sièges en pointe</li> <li>• 15 bateaux individuels dont 5 skiffs ou solos mer</li> <li>• 2 ergomètres</li> </ul>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 bateau à moteur équipé</li> <li>• 1 téléphone accessible en permanence dans l'école</li> <li>• Respect du règlement de sécurité de la FFA</li> </ul>
Structures d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vestiaire homme avec douche</li> <li>• Vestiaire femme avec douche</li> <li>• Toilettes</li> <li>• Salle d'accueil ouverte au public</li> <li>• Téléphone/répondeur</li> <li>• Utilisation de l'adresse e-mail fédérale</li> </ul>
Information	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de la signalétique du label (drapeau, plaque...)</li> <li>• Tableau d'information pour le public</li> <li>• Mise à disposition d'un dépliant de renseignements sur les activités du club</li> <li>• Fléchages d'accès</li> </ul>
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil de groupes et d'individuels pour la découverte, l'initiation et le perfectionnement</li> <li>• Ouverture de l'école 11 mois/an</li> <li>• Ouverture de l'école 5 jours par semaine au minimum, dont mercredi après-midi, samedi matin et après-midi et dimanche matin</li> </ul>
Prestations proposées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage de tous les brevets de rameur (en fonction du milieu)</li> <li>• Formation à la compétition</li> <li>• Préparation à la pratique de randonnée</li> </ul>

## LABEL EFA 3 ÉTOILES

### Bilan d'activité du club du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de la saison écoulée

Critères du LABEL	
<b>Effectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 120 licenciés A, U, D90/30/7, I, BF dont 90 licenciés annuels (A, U, I ou BF)</li> <li>• Signature d'une convention scolaire et recensement de 100 titres scolaires</li> </ul>
<b>Pédagogie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 brevets de niveau 2</li> <li>• 10 brevets de niveau 3</li> </ul>
<b>Activité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir au minimum 1 bateau engagé dans chaque catégorie d'âge (1 J14, 1 J16, 1 J18, 1S, F ou H) aux épreuves nationales ou qualificatives (championnats de zone ou de ligue) du milieu concerné (mer ou eaux intérieures).</li> </ul> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 5px 0;">                     Club rivière : J14, J16, J18, Sénior                      Club mer : J16, J18, Sénior                      Club mixte : J14, J16, J18 et Sénior (mer ou eaux intérieures)  <u>Attention</u> : les régates qualificatives en mer ne sont pas des épreuves qualificatives.                 </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir participé à au moins 2 randonnées labellisées <b>ou</b> avoir parcouru au minimum 300 km cumulés (barreur compris) au cours des randonnées labellisées</li> </ul>

Le club a la possibilité de ne remplir que trois de ces critères sur les quatre.

### Situation du club en matière de conditions d'accueil et de pratique

Critères du LABEL	
<b>Encadrement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 diplôme d'État (BE, BP, DE ou DES, EPMSp)</li> <li>• 1 entraîneur fédéral mer ou eaux intérieures <b>ou</b> 1 CQP ou EPMSp CQP</li> <li>• 2 éducateurs fédéraux</li> <li>• 2 initiateurs fédéraux</li> </ul>
<b>Pédagogie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 des cadres sont inscrits sur la liste des tuteurs fédéraux de la ligue (dont 1 pouvant assurer le tutorat d'un entraîneur fédéral mer ou eaux intérieures)</li> <li>• 1 arbitre ou commissaire 2 modules dont le contrôle</li> </ul>
<b>Matériel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 80 sièges</li> <li>• Dont 8 sièges en pointe</li> <li>• 20 bateaux individuels dont 5 skiffs ou solos mer</li> <li>• 4 ergomètres</li> <li>• Accès facilité à une salle de musculation équipée</li> </ul>
<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 bateau à moteur équipé</li> <li>• 1 téléphone accessible en permanence dans l'école</li> <li>• Respect du règlement de sécurité de la FFA</li> </ul>
<b>Structures d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vestiaire homme avec douches</li> <li>• Vestiaire femme avec douches</li> <li>• Toilettes</li> <li>• Salle d'accueil ouverte au public</li> <li>• Permanence pour l'accueil</li> <li>• Téléphone/répondeur</li> <li>• Utilisation de l'adresse e-mail fédérale</li> <li>• Site internet</li> </ul>
<b>Information</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de la signalétique du label (drapeau, plaque...)</li> <li>• Tableau d'information pour le public</li> <li>• Mise à disposition d'un dépliant de renseignements sur les activités du club</li> <li>• Fléchages d'accès</li> <li>• Renseignements sur le site internet du club (tarifs, prestations, jours et heures d'ouverture)</li> </ul>
<b>Fonctionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil de tout type de public (groupes et individuels dont obligatoirement des scolaires) pour la découverte, l'initiation, le perfectionnement et l'entraînement</li> <li>• Ouverture de l'école toute l'année, 6 jours par semaine</li> </ul>
<b>Prestations proposées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passage de tous les brevets de rameur (en fonction du milieu)</li> <li>• Organisation de stages de vacances</li> <li>• Organisation d'accueil de groupes et de prestations à la demande (séminaire, journée de promotion...)</li> <li>• Entraînement et pratique de la compétition</li> <li>• Pratique organisée de randonnées</li> </ul>

## LABEL EFA SAISONNIER

### Bilan d'activité du club du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de la saison écoulée

#### Critères du LABEL

	Critères du LABEL
Effectifs	• 200 licenciés A, U, D90/30/7, I, BF ou titres initiation délivrés
Pédagogie	• Délivrance des brevets de rameur

### Engagements du club pour la saison pour laquelle le label est demandé

#### Critères du LABEL

	Critères du LABEL
Encadrement	• 1 diplôme d'État (BE, BP, DE, DES ou stagiaire en formation à l'un de ces diplômes) <b>ou</b> 1 entraîneur fédéral homologué <b>ou</b> 1 CQP (ou stagiaire CQP). Cette personne est le responsable pédagogique.
Matériel	• 15 sièges en couple • Au minimum 8 bateaux individuels • Au minimum 1 yolette ou 1 yole de mer
Sécurité	• 1 bateau de sécurité • 1 téléphone accessible en permanence dans l'école • Respect du règlement de sécurité de la FFA
Structures d'accueil	• 1 Vestiaire • 1 Douche • Toilettes • Téléphone/répondeur
Information	• Présence de la signalétique du label (drapeau, plaque...) • Tableau d'information pour le public • Fléchages d'accès
Fonctionnement	• Ouverture de l'école au minimum du 1er juillet au 31 août (6 jours/7)
Prestations proposées	• Accueil de groupes et d'individuels pour l'initiation, la découverte et le perfectionnement • Passage de tous les brevets de rameur en couple (en fonction du milieu) hors brevets Eaux intérieures de niveau 3 et compétition

## MENTIONS COMPLÉMENTAIRES AU LABEL

Afin de répondre aux attentes des structures qui diversifient leurs pratiques, la FFA propose des mentions complémentaires au label garantissant une qualité d'accueil et de prestations dans les pratiques de l'AviFit, de l'Aviron Santé et de l'handi-aviron. Découvrez les critères ci-dessous.



### Mention AviFit

- Avoir un label EFA
- Avoir un éducateur fédéral aviron indoor certifié
- Disposer de 6 ergomètres minimum
- Disposer d'un espace d'au moins 50m2
- Disposer d'une sonorisation (avec micro)
- Proposer des créneaux AviFit spécifiques dans le planning hebdomadaire
- Mettre en place une communication et un affichage spécifiques
- Référencer le club sur le site officiel AviFit
- Recenser les pratiquants grâce aux licences I de la FFA
- Respecter les conditions d'utilisation (contenus officiels FFA, souscription à un abonnement, club propriétaire des contenus et confidentialité).

### Mention Aviron Santé

- Avoir un label EFA
- Avoir un coach certifié Aviron Santé
- Proposer des créneaux spécifiques Aviron Santé
- Proposer un suivi individualisé des pratiquants
- Mettre en place une communication et un affichage spécifique de ce programme
- Disposer de 4 ergomètres minimum
- Disposer de 4 cardiofréquencemètres minimum
- Disposer d'un défibrillateur et d'une trousse à pharmacie
- Disposer de 12 gilets de sauvetage et de 12 tapis de sol.

### Mention Aviron et Handicaps

- Avoir un label EFA
- Avoir un éducateur sportif formé pour l'encadrement de personnes en situation de handicap (CQH, AQSA, Educateur Aviron et Handicaps)
- Disposer d'un fauteuil adapté pour ergomètre d'aviron
- Disposer d'un bateau adapté (type canoë)
- Proposer des créneaux spécifiques pour l'initiation handi-aviron
- Mettre en place une communication et un affichage spécifiques
- Recenser les pratiquants

## L'AGENDA DU DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL EFA

### Du 1er novembre au 30 novembre

#### Dossier de candidature

Les clubs affiliés qui comptabilisent pour la saison écoulée plus de 20 licenciés A,U et D90/30/7, I ou BF disposent d'un accès au formulaire de labellisation sur l'Intranet Fédéral.

#### 1 - Le club consulte son bilan d'activités de la saison écoulée

Le formulaire est prérempli des chiffres en notre possession :

- Nombre de licenciés A, U, D90/30/7, I ou BF
- Nombre de brevets de niveau 2 et/ou 3, toutes pratiques confondues
- Nombre de randonnées labellisées et de kilomètres parcourues
- Participation aux épreuves nationales (eaux intérieures et mer).

Ces éléments renseignent le club sur le label qu'il peut obtenir.

#### 2 - Le club prend des engagements sur les conditions d'encadrement et les prestations proposées pour la saison pour laquelle le label est demandé :

- Le nom et le numéro de licence des cadres diplômés
- Le nom et le numéro de licence des tuteurs fédéraux de formation (pour 2 et 3 étoiles)
- Le nom et le numéro de licence de l'arbitre (pour 3 étoiles)
- Les horaires d'ouverture
- Les prestations et activités proposées

#### 3 - Le club définit le niveau de label atteint en fonction du niveau de ses infrastuctures et de son fonctionnement :

- Vestiaires
- Sanitaires
- Matériel nautique
- Salle d'accueil
- Téléphone, répondeur, adresse e-mail, site internet

### Du 30 novembre à début février (Comité Directeur)

#### Consultation du dossier par la Ligue et examen par la FFA

La Ligue consulte les dossiers et émet un avis puis le Comité Directeur de la FFA les examine et prend les décisions d'attribution.

### Début février

#### Résultat et publicité

Le Comité directeur de la FFA prononce les labellisations pour l'année civile à venir. La FFA avertit les structures du label décerné. Une attestation téléchargeable sur l'Intranet Fédéral permet aux structures d'informer leurs partenaires institutionnels.

Les Écoles reçoivent la signalétique correspondante au niveau de label attribué.

#### Applications

L'ensemble des exigences du référentiel est satisfait par la structure. La signalisation EFA est apposée sur et autour de la structure.

#### Validité

Le label est attribué pour une année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

#### Signalétique

Les objets signalétiques des Écoles Françaises d'Avion sont disponibles sur simple commande auprès de la FFA via la Boutique Club.

### Pendant l'année

#### Contrôles

Des contrôles peuvent être organisés :

- Appels téléphoniques dans les structures
- Consultation du site internet de la structure
- Demande de renseignement par e-mail
- Visites sur site par une commission fédérale

Ces contrôles doivent permettre à l'école d'améliorer son organisation et son offre d'activités.

**La structure se prépare à remplir les critères exigés pour l'obtention du label de l'année suivante.**

